

LAURA NAILS FORMATION

06.68.13.76.96
lauranailsformations@gmail.com
https://lauranailsformation.com/
170 AVENUE DE FONTFREGE 13420 GEMENOS

PROGRAMME DE FORMATION

Mise en beauté des pieds

Formation de perfectionnement — 1 journée, 7 heures
Action de formation au sens de l'article L.6313-1 du code du travail — Formation non certifiante, non éligible au CPF

L'organisme de formation

Organisme	LAURA NAILS FORMATION, SARL au capital de 500 € — SIRET du siège 942 449 414 00013 — SIRET de l'établissement 942 449 414 00021 — code APE 85.59A
Siège social	26 boulevard Gilly, 13011 Marseille
Déclaration d'activité	N° 93 13 241 19 13, enregistrée auprès du préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
Certification qualité	Qualiopi n° QUA009179, délivrée le 23/12/2025 par ICPF, valable jusqu'au 22/12/2028, au titre des actions de formation (art. L.6313-1, 1° du code du travail)
Formatrice / Référente pédagogique	Mme Laura GRECH DI QUIRICO, professionnelle en exercice
Référente handicap / Référente violences, harcèlement et discriminations	Mme Laura GRECH DI QUIRICO — 06 68 13 76 96
Contact et inscription	06 68 13 76 96 — lauranailsformations@gmail.com Assistance administrative : mel.assistgestion@gmail.com — 06 64 04 42 56

Présentation de la formation

Cette journée permet aux professionnelles de la beauté d'ajouter la mise en beauté des pieds à leur offre de prestations. Elle couvre le protocole complet, du diagnostic esthétique à la finition : préparation et sécurisation du poste, exfoliation, modelage, préparation des ongles, pose du vernis et conseils d'entretien.

La journée alterne démonstrations commentées et mise en pratique. Les travaux pratiques se déroulent sur soi-même, en binôme entre participantes et sur modèle réel volontaire apporté par la participante.

CHAMP STRICTEMENT ESTHÉTIQUE

Les prestations enseignées relèvent exclusivement du champ esthétique. Elles n'incluent en aucun cas de soins à visée médicale ou thérapeutique, ni d'intervention sur des affections cutanées ou unguéales. Conformément à l'article R.4322-1 du code de la santé publique, les actes de soin des pieds à finalité médicale (traitement de mycoses, d'ongles incarnés, d'infections ou de lésions) sont strictement réservés aux professionnels de santé autorisés, notamment les pédicures-podologues. En présence d'un ongle abîmé, infecté ou incarné, la professionnelle oriente la personne vers un professionnel de santé habilité. Cette limite est travaillée et rappelée tout au long de la journée.

Public visé et prérequis

Public visé : professionnelles de l'esthétique et de la beauté souhaitant élargir leur offre de prestations : esthéticiennes, prothésistes ongulaires, praticiennes en institut, spa ou salon, et professionnelles installées à leur compte.

PRÉREQUIS

- Exercer ou avoir exercé une activité dans le secteur de l'esthétique ou de la beauté, ou avoir suivi une formation initiale dans ce secteur.
- Être majeure. Aucun diplôme ni niveau scolaire n'est exigé.
- Comprendre et parler le français, à l'oral comme à l'écrit.
- Bonnes aptitudes manuelles et visuelles.
- Apporter un modèle réel volontaire et majeur pour la mise en situation de l'après-midi.

Les prérequis sont vérifiés lors de l'entretien de positionnement organisé avant toute inscription définitive.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, la participante sera capable de :

1. Conduire un diagnostic esthétique non médical des pieds, repérer les contre-indications et identifier les situations relevant d'un professionnel de santé.
2. Préparer et sécuriser son poste de travail selon le protocole d'hygiène, en intégrant la gestion des déchets et le choix de produits respectueux de l'environnement.
3. Réaliser l'exfoliation des pieds avec des produits et des outils non invasifs adaptés au type de peau.
4. Réaliser un modelage des pieds et de la cheville en adaptant le geste au confort et à la sensibilité de la personne.
5. Préparer les ongles des pieds sans agresser l'ongle naturel, de façon à garantir l'adhérence du produit.
6. Appliquer un vernis classique, semi-permanent, gel ou des patchs autocollants, puis réaliser une finition nette et durable.
7. Formuler des conseils d'entretien personnalisés à l'issue de la prestation.
8. Réaliser une mise en beauté complète des deux pieds sur modèle réel, dans le respect du protocole professionnel.

SARL LAURA NAILS FORMATION — SIRET 942 449 414 00013 — NDA 93132411913 — Qualiopi n° QUA009179 (ICPF)

Compétences travaillées

- **Accueil et diagnostic :** observation visuelle, questionnement de la cliente, prise en compte des situations de handicap, analyse des caractéristiques cutanées et unguéales, repérage des contre-indications et proposition d'un soin adapté.
- **Hygiène et sécurité :** préparation d'un poste propre et fonctionnel, désinfection du matériel, sélection des produits et outils, gestion des déchets, prévention des risques.
- **Exfoliation :** application de produits adoucissants et exfoliants selon le type de peau, travail des zones kératinisées, usage d'outils non invasifs (râpes douces, embouts abrasifs).
- **Modelage :** sélection de soins hydratants, effleurages, pressions glissées et pétrissages légers sur le pied et la cheville, adaptation du geste en cas de sensibilité.
- **Préparation des ongles :** repousse des cuticules, limage doux, nettoyage et déshydratation de la plaque unguéale sans agresser l'ongle naturel.
- **Pose et finition :** application du vernis classique, semi-permanent, gel ou patchs autocollants, respect des temps de séchage et de catalysation sous lampe UV ou LED, top coat, contrôle de la brillance et de l'uniformité.
- **Conseil et fidélisation :** recommandations d'entretien adaptées au type de peau, à l'état des ongles et aux habitudes de la cliente, prévention des désagréments courants.

Organisation de la formation

Durée	7 heures, soit 1 journée
Horaires	9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00 (pause déjeuner de 12h30 à 13h30)
Modalité	100 % en présentiel, 0 % à distance
Effectif	1 à 3 participantes par session, une formatrice pour le groupe
Lieu	170 Avenue de Fontfrège, 13420 Gémenos
Dates	Sessions programmées à la demande — calendrier communiqué sur simple appel
Modalités d'admission	Entretien de positionnement, vérification des prérequis, puis confirmation d'inscription. Inscription au minimum 15 jours calendaires avant le démarrage.
Matériel	Le matériel professionnel, les produits et les consommables nécessaires à la journée sont fournis par l'organisme. Aucun kit personnel n'est inclus dans le prix.
Modèles	Travaux pratiques sur soi-même, en binôme entre participantes et sur modèle réel volontaire apporté par la participante

Tarifs et modalités de financement

FORMULE PRIVÉE — FORMATION INDIVIDUALISÉE

450 €

net de taxe, la journée — 1 participante — 64,29 € par heure

FORMULE DUO OU TRIO

350 €

net de taxe, par participante — 2 ou 3 participantes — 50,00 € par heure

SARL LAURA NAILS FORMATION — SIRET 942 449 414 00013 — NDA 93132411913 — Qualiopi n° QUA009179 (ICPF)

Le tarif comprend l'animation de la journée, le livret pédagogique, la mise à disposition du matériel professionnel, des produits et des consommables, ainsi que la délivrance des documents de fin de formation. Il ne comprend ni le kit personnel, ni les frais de déplacement, de restauration et d'hébergement de la participante. Régime de TVA : exonération en application de l'article 261, 4, 4°, a du code général des impôts, au vu de l'attestation n° ..... ; les tarifs sont exprimés nets de taxe.

- Financement personnel ou par l'entreprise, selon l'échéancier prévu à la convention de formation.
- Prise en charge possible par un OPCO (salariée) ou un fonds d'assurance formation de travailleurs indépendants ; la demande doit être déposée et acceptée avant le démarrage.
- **Formation non éligible au CPF :** elle ne conduit à aucune certification enregistrée au RNCP ni au Répertoire Spécifique.

Modalités d'inscription

La demande d'inscription se fait par téléphone au 06 68 13 76 96 ou par courriel à lauranailsformations@gmail.com (assistance administrative : mel.assistgestion@gmail.com — 06 64 04 42 56). Un entretien de positionnement est organisé avec la formatrice avant toute inscription définitive, afin de vérifier les prérequis, d'identifier le niveau de pratique de la candidate et d'adapter le déroulement de la journée. Le délai d'accès de 15 jours permet l'envoi de la convention, du programme, du règlement intérieur et de la convocation, ainsi que l'étude d'éventuels aménagements.

Contenu détaillé de la journée — 7 heures en présentiel

HORAIRE	SÉQUENCE ET CONTENU	MODALITÉS
9h00 – 9h30 (0h30)	Accueil, restitution de l'entretien de positionnement, présentation du protocole de la journée et des critères d'évaluation, définition des objectifs individuels	Entretien, contractualisation pédagogique
9h30 – 10h15 (0h45)	Diagnostic esthétique non médical des pieds : observation visuelle, questionnement client, prise en compte des situations de handicap, analyse des caractéristiques cutanées et unguéales, contre-indications, limites du champ esthétique au regard de l'article R.4322-1 du code de la santé publique et orientation vers un professionnel de santé	Apport théorique, étude de cas, jeu de rôle
10h15 – 10h45 (0h30)	Sécurisation de l'espace de travail : poste propre et fonctionnel, désinfection du matériel, choix des produits et des outils, gestion des déchets, prévention des risques	Apport théorique court, démonstration commentée, mise en situation pratique, feedback correctif
10h45 – 11h45 (1h00)	Exfoliation des pieds : produits adoucissants et exfoliants selon le type de peau, mouvements circulaires sur les zones kératinisées, outils non invasifs, râpes douces et embouts abrasifs	Démonstration commentée puis mise en pratique individuelle
11h45 – 12h30 (0h45)	Modelage des pieds : soins hydratants adaptés, effleurages, pressions glissées, pétrissages légers sur le pied et la cheville, adaptation du geste en cas de sensibilité ou de handicap	Démonstration commentée puis mise en pratique individuelle
12h30 – 13h30	*Pause déjeuner (temps non compté dans la durée de formation)*	
13h30 – 14h15 (0h45)	Préparation des ongles des pieds : repousse des cuticules au bâtonnet ou à l'outil adapté, limage doux, nettoyage et déshydratation de la plaque unguéale	Démonstration commentée puis mise en pratique individuelle
14h15 – 15h00 (0h45)	Application du vernis classique, semi-permanent, gel ou patchs autocollants, puis finition au top coat : gestuelle, temps de séchage et de catalysation sous lampe UV ou LED, brillance et uniformité	Démonstration commentée puis mise en pratique individuelle
15h00 – 15h30 (0h30)	Conseils personnalisés et fidélisation : type de peau, état des ongles, habitudes de soin, prévention des désagréments courants, autonomie de la cliente dans l'entretien	Jeu de rôle, mise en situation
15h30 – 16h45 (1h15)	Mise en situation complète évaluée : réalisation d'une mise en beauté complète des deux pieds sur modèle réel volontaire, dans le respect du protocole professionnel, suivie d'un entretien de restitution individualisé	Évaluation sur grille critériée, remédiation individualisée
16h45 – 17h00 (0h15)	Bilan de la journée, questionnaire de satisfaction à chaud, remise des documents de fin de formation	Bilan collectif et individuel
7h00	**DURÉE TOTALE DE FORMATION (HORS PAUSE DÉJEUNER)**	

Le déroulé est adapté, dans son rythme et dans la pondération de ses séquences, aux résultats de l'entretien de positionnement et au niveau de pratique constaté chez chaque participante.

SARL LAURA NAILS FORMATION — SIRET 942 449 414 00013 — NDA 93132411913 — Qualiopi n° QUA009179 (ICPF)

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

- **Moyens humains :** Mme Laura GRECH DI QUIRICO, professionnelle en exercice et formatrice. CV, justificatifs de compétences techniques et pédagogiques et attestation de mise à jour des compétences tenus à disposition au dossier de l'action.
- **Encadrement :** une formatrice pour le groupe, dans la limite de 3 participantes par session.
- **Locaux et matériel :** salle dédiée à la pratique, équipée de matériel professionnel. Le matériel, les produits et les consommables nécessaires sont fournis pendant la formation. Aucun kit personnel n'est inclus dans le prix.
- **Supports remis :** livret pédagogique comprenant l'intégralité des cours et les protocoles pas à pas, remis dès le début de la formation, sur lequel la participante prend ses notes.
- **Travaux pratiques :** exercices sur soi-même, en binôme entre participantes et sur modèle réel volontaire apporté par la participante.
- **Suivi de l'exécution :** feuille d'émargement signée par demi-journée par la participante et contresignée par la formatrice.
- **Assistance pédagogique :** Mme Laura GRECH DI QUIRICO — 06 68 13 76 96, sollicitable pendant la formation et pendant les 3 mois qui suivent.

Méthodes pédagogiques

- **Méthode affirmative :** explications et transmission des connaissances par la formatrice, appuyées sur le livret pédagogique et les protocoles écrits.
- **Méthode démonstrative :** apprentissage gestuel par reproduction des démonstrations réalisées en direct par la formatrice ; mise en application progressive de chaque protocole sous sa supervision, avec un suivi à chaque étape.
- **Méthode active :** mises en situation sur binôme et sur modèle réel, analyse de la pratique et remédiation individualisée au regard des critères de la grille d'évaluation.

Modalités d'évaluation et de suivi

ÉTAPE	MODALITÉS	TRAÇABILITÉ
Avant la formation	Entretien de positionnement et vérification des prérequis : pratique actuelle, attentes, objectifs professionnels	Fiche de positionnement renseignée et datée, conservée au dossier
À l'entrée	Présentation du protocole et des critères d'évaluation, recueil des attentes, questionnaire de connaissances non noté	Compte rendu d'ouverture, questionnaire renseigné
Pendant la formation	Observation des mises en situation sur grille critériée, questionnement de la formatrice sur la bonne exécution des gestes, feedback correctif immédiat	Grilles d'observation renseignées
En fin de formation	Mise en situation complète évaluée sur grille critériée reprenant chacun des objectifs pédagogiques, suivie d'un entretien de restitution individualisé. Questionnaire de connaissances de sortie, comparé à celui d'entrée	Grille d'évaluation finale datée et signée par la formatrice et la participante
Après la formation	Questionnaire de satisfaction à chaud, puis questionnaire d'impact adressé 3 mois après la journée	Réponses conservées et exploitées en revue qualité

Ce qui est mesuré : les questionnaires de connaissances d'entrée et de sortie ne donnent lieu à aucune note ; ils servent à situer la participante et à mesurer sa progression théorique. L'atteinte des objectifs est mesurée par la mise en situation complète évaluée sur grille critériée. Une participante est considérée comme ayant atteint les objectifs lorsque l'ensemble des critères de la grille est validé.

Sanction de la formation

- Un **certificat de réalisation**, conforme au modèle publié par le ministère chargé de la formation professionnelle, mentionnant l'intitulé, la nature, la durée réalisée et la période de l'action.
- Une **attestation de fin de formation** mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis (art. L.6353-1 du code du travail).
- Une copie de la feuille d'émargement, sur demande de la participante ou de son financeur.

Type de reconnaissance : aucune certification professionnelle enregistrée au RNCP ni au Répertoire Spécifique n'est délivrée à l'issue de cette formation. Les documents remis attestent de la réalisation de l'action et des acquis évalués ; ils ne constituent ni un diplôme, ni un titre, ni une certification. La formation n'autorise aucun acte de soin à visée médicale.

Indicateurs de résultats

..... %	..... %	.....
TAUX DE SATISFACTION	ATTEINTE DES OBJECTIFS	PARTICIPANTES FORMÉES

Période de référence du ..... au ..... — Taux de réponse : ..... % — Taux d'abandon : ..... % — Action ouverte depuis le ..... À défaut de volume suffisant, les premiers indicateurs sont publiés à l'issue de la première session. Satisfaction : participantes satisfaites ou très satisfaites / questionnaires recueillis. Atteinte des objectifs : ensemble des critères de la grille finale validés / participantes évaluées.

Accessibilité et situation de handicap

La référente handicap est Mme Laura GRECH DI QUIRICO, joignable au 06 68 13 76 96. Toute personne en situation de handicap, permanent ou temporaire, visible ou non, est invitée à se signaler dès la demande d'inscription et au plus tard 15 jours avant le démarrage. Un entretien est alors organisé et une fiche d'entretien est renseignée conjointement.

Selon le besoin identifié, sont étudiés : l'aménagement du rythme, des horaires et des temps de pause ; l'adaptation du poste de travail, de l'éclairage et des supports pédagogiques ; l'organisation de la session en formule privée pour permettre un accompagnement rapproché ; la présence d'un accompagnant ou d'une interface de communication. Lorsque le besoin dépasse les moyens de l'organisme, la référente handicap mobilise les ressources et réseaux spécialisés (Agefiph, Cap Emploi, réseau des référents handicap) et oriente la personne vers une solution adaptée. Un retour d'expérience est recueilli à l'issue de la formation.

Prévention des violences, du harcèlement et des discriminations

L'organisme s'engage à prévenir et à traiter toute situation de violence, y compris les violences sexistes et sexuelles, de harcèlement moral ou sexuel et de discrimination survenant dans le cadre de ses formations. Toute participante s'estimant victime ou témoin peut effectuer un signalement, par tout moyen y compris oralement, auprès de la référente désignée (Mme Laura GRECH DI QUIRICO — 06 68 13 76 96). Le signalement est consigné par écrit et traité de manière confidentielle ; la procédure de recueil et de traitement est tenue à disposition des participantes et rappelée dans le règlement intérieur, remis avant le démarrage.

Suite de parcours

À l'issue de cette journée, la participante peut poursuivre par les modules suivants du catalogue de l'organisme, selon les axes de progression identifiés lors de l'évaluation finale. Le plan de progression remis en fin de journée précise les modules recommandés.

Réclamations

Toute réclamation relative au déroulement, au contenu ou à l'organisation de la formation peut être adressée par écrit à lauranailsformations@gmail.com ou par courrier au siège de l'organisme. Un accusé de réception est envoyé sous 5 jours ouvrés et une réponse motivée apportée dans un délai maximum de 30 jours calendaires. Chaque réclamation est enregistrée et analysée dans le cadre de l'amélioration continue.

Protection des données personnelles

Les données collectées dans le cadre de l'inscription et du suivi de la formation sont traitées par LAURA NAILS FORMATION, responsable de traitement, aux seules fins de gestion administrative, pédagogique et financière de l'action, d'établissement des documents de fin de formation et de justification auprès des financeurs et des organismes de contrôle. Elles ne sont transmises à aucun tiers en dehors de ces destinataires. Conformément au règlement (UE) 2016/679 et à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, chaque participante dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité, à exercer à l'adresse lauranailsformations@gmail.com. Elle peut également introduire une réclamation auprès de la CNIL.

MENTIONS LÉGALES

LAURA NAILS FORMATION, SARL au capital de 500 € — SIREN 942 449 414, SIRET 942 449 414 00013, code APE 85.59A. Déclaration d'activité n° 93 13 241 19 13 auprès du préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur ; cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Certification Qualiopi n° QUA009179 délivrée par ICPF.

Programme mis à jour le 02/10/2026 — version 1.0

Siège social : 26 boulevard Gilly, 13011 Marseille — Lieu de formation : 170 Avenue de Fontfrège, 13420 Gémenos — 06 68 13 76 96 — lauranailsformations@gmail.com